

Québec, le 6 décembre 2019

Objet : Demande d'accès n° 2019-10-013 – Lettre de réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 2 octobre dernier, concernant le suivi de l'utilisation des pesticides.

Point 1. Directive envoyée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin de fournir les données disponibles sur l'utilisation des pesticides, et ce pour chacune des demandes obtenues par le Ministère

Après vérification, nous vous informons que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à ce point de votre demande.

Point 2. L'ensemble des données disponibles concernant l'utilisation des pesticides au Québec, ventilé notamment par niveau de dangerosité et la quantité utilisée par région.

Le Ministère ne détient que les données concernant la vente des pesticides. Celles concernant l'année 2017 sont disponibles sur le site Web du Ministère, à l'adresse suivante : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/pesticides/bilan/index.htm>

De plus, nous vous informons que nous ne pouvons vous remettre les données concernant l'année 2018. Notre décision s'appuie sur l'article 13 la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ces données seront disponibles au prochain bilan des ventes de pesticides au Québec, dont la diffusion sur le site Web du Ministère est prévue au cours du premier trimestre de l'année 2020.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

...2

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Marie-Claude Laflamme, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel marie-claude.laflamme@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

(Original signé)

Julie Samuël

p. j. 2